

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le mercredi 6 juillet 2016 à 19 heures et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. Jeannot Émond et M. Jean-René Martin. Les conseillers M. Pierre Laramée, M. Ronald Bernatchez et M. Yvan St-Amour ont motivé leur absence.

2016-07-R5078 Ouverture de la séance

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

2016-07-R5079 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

ORDRE DU JOUR

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption des états financiers au 31 décembre 2015
- 0.4 Adoption du procès-verbal de la séance du conseil du 1^{er} juin 2016
- 0.5 Période de questions

Transport

- 300.1 Rapport de l'inspecteur municipal
- 300.2 Demande lumineuse – montée Leclair (M. Gilles Patry)
- 300.3 Demande M. Aldéric Leclair – Verbaliser Montée Leclair
- 300.4 Mun. Délégation – Demande de maintien d'inspecteur régional de la MRC
- 300.5 Demande de soumission – Pavage chemin des Eaux TECQ
- 300.6 Demande de soumission – Sable et concassé pour travaux de voirie
- 300.7 Travaux rue Labelle - TECQ

Administration générale

- 100.1 Inscription congrès F.Q.M.
- 100.2 Inscription colloque de zone - Aylmer
- 100.3 Séance ordinaire du mois d'août – remise au 10 août

Conseil municipal

- 110.1 Avis de motion – Règlement concernant l'herbicyclage
- 110.2 Destination des débris de travaux lors d'émission de permis
- 110.3 Poste Canada – Examen public sur l'avenir de Postes Canada

Gestion financière et administrative

130.1 Présentation des comptes dus, à payer au 30 juin 2016

Sécurité publique

200.1 Adoption règlement d'emprunt – 2016-025 ch. Montcerf

Environnement

Aménagement et urbanisme

600.1 Schéma d'aménagement – Route Maniwaki - Témiscamingue

Loisirs, culture et bibliothèque

Correspondance officielle reçue

Varia

Période de questions

Levée de la séance

Adoptée.

2016-07-R5081 Adoption États financier au 31 décembre 2015

ATTENDU QUE l'auditeur indépendant M. François Langevin, comptable agréé a effectué l'audit des états financiers consolidés de la municipalité d'Egan-Sud au 31 décembre 2015;

ATTENDU QUE la municipalité présente au 31 décembre 2015 un excédent de fonctionnement pour l'année de 15 205\$ ce qui représente un surplus accumulé au 31 décembre 2015 de 146 237\$. Ce surplus accumulé se détaille comme suit : un montant de 71 003\$ de fonds de réserve pour les carrières sablières, un montant de 25 000\$ affecté au budget 2015 et un surplus non affecté au montant de 50 234\$;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal adopte les états financiers déposés par Monsieur François Langevin CPA auditeur, CA et ce, conformément à la loi.

Adoptée.

2016-07-R5082 Adoption – séance ordinaire du 1^{er} juin 2016

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2016 soit adopté tel que déposé.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTION

Un contribuable de la municipalité questionne les membres du conseil au sujet de la pose de calcium sur le chemin Montcerf ainsi que la poussière sur la rue Gagnon.

2016-07-R5082 Demande d'achat et installation lumière de rue – Montée Leclair

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité fasse l'achat d'une lumière de rue pour la Montée Leclair dans la municipalité d'Egan-Sud sur le poteau no : W2C91 en face du 17, montée Leclair, d'une capacité de 150 watts et qu'une demande soit faite à Hydro-Québec d'en faire l'installation.

Adoptée.

2016-07-R5083 Demande ingénieur MRC – Montée Leclair

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'une demande soit faite au service de génie municipale de la MRC Vallée-de-la-Gatineau afin qu'ils viennent vérifier la conformité de la montée Leclair avant que la municipalité accepte d'en devenir propriétaire.

Adoptée.

2016-07-R5084 Appui à la municipalité de Délégé – Maintien du poste d'inspecteur régional de la MRC Vallée-de-la-Gatineau

ATTENDU QUE depuis un certain nombre d'années la MRCVG était doté d'un poste d'inspecteur régional ;

ATTENDU QUE le poste d'inspecteur régional est d'une grande importance pour faire cheminer les dossiers dans l'application du RCI-2009-206 ;

ATTENDU QUE le poste d'inspecteur régional permet une uniformité de la gestion des dossiers ;

ATTENDU QUE lors de la rencontre des DG en avril 2016, ceux-ci ont manifesté à forte majorité leur désir de maintenir en place le poste d'inspecteur régional ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité d'Egan-Sud appui la recommandation de la municipalité de Délégé à la MRCVG pour le maintien en place du poste d'inspecteur régional et de transmettre une copie de cette résolution à la MRCVG.

Adoptée.

2016-07-R5085 Demande de soumission - Asphalte froide – ch. Des Eaux

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud doit effectuer des travaux de pose d'un traitement de surface double sur le chemin des Eaux ;

ATTENDU QUE pour ce genre de travail nous devons demander l'expertise des ingénieurs de la MRC Vallée-de-la-Gatineau afin de préparer les devis;

ATTENDU QUE ces travaux consistent à faire la pose de traitement de surface double sur une longueur de +/- 450 mètres par 7 mètre de large ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé de M. Jeannot Émond propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud demande aux ingénieurs de la MRC de préparer les devis nécessaires pour le traitement de surface double du chemin des Eaux et que le montant total de ces travaux soit pris à même le programme TECQ.

Adoptée.

2016-07-R5086 Soumission concassé – travaux de voirie

Il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale soit autorisée à demander des soumissions pour l'achat de concassé qui serviront pour l'exécution de nos travaux de voirie pour l'année 2016.

Adoptée.

2016-07-R5087 Travaux de voirie – rue Labelle programme TECQ

Il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte de faire les travaux requis sur la rue Labelle dans le cadre du programme TECQ.

Adoptée.

2016-07-R5088 Inscription congrès F.Q.M. – Québec

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le maire M. Neil Gagnon ainsi que la directrice générale soient autorisés à participer au congrès de la F.Q.M. à Québec, les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre prochain.

Adoptée.

2016-07-R5089 Inscription colloque de zone – Aylmer

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale soit autorisée à participer au colloque de la zone Outaouais qui se tiendra à Aylmer les 15 et 16 septembre prochain.

Adoptée.

2016-07-R5090 Avis public – remise séance du mois d’août 2016

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l’unanimité des conseillers présents de modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil adopté par la résolution 2015-12-R4982, afin de changer la date de la séance ordinaire du mercredi 3 août 2016 par le mercredi 10 août 2016.

Adoptée.

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT HERBICYCLAGE

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller M. Jean-René Martin, à l’effet qu’il entend présenter à une séance de ce Conseil, un règlement concernant l’herbicyclage sur le territoire de la municipalité d’Egan-Sud.

2016-07-R5091 Adoption des comptes payés et à payer et salaires

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l’unanimité des conseillers présents que les comptes suivants soient payés :

Les comptes payés au 30 juin 2016 au montant de	9 932.04\$
Les comptes à payer au 30 juin 2016 au montant de	77 874.23\$
Les salaires payés au 30 juin 2016 au montant de	7 912.26\$

2016-07-R5092 Adoption règlement d’emprunt 2016-025

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l’unanimité des conseillers présents que le règlement d’emprunt no : 2016-025 soit adopté.

Municipalité d’Egan-Sud

Règlement no : 2016-025

Règlement numéro 2016-0253 décrétant une dépense de 935 000\$ et un emprunt de 935 000 \$ pour acquitter le coût des travaux de stabilisation selon les recommandations du ministère des Transports lors du glissement de terrain sur le chemin Montcerf.

ATTENDU que l’avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 20 avril 2016 par le conseiller M. Jean-René Martin;

Le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1. Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 935 000 \$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 2. Aux fins d’acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 935 000 \$ sur une période de 20 ans.

ARTICLE 3. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 4. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 5. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

ARTICLE 6. Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 7. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ARTICLE 8. Le règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

M. Neil Gagnon
Maire

Madame Mariette Rochon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Avis de motion :
Adoption du règlement :
Tenue du registre :
Publication :
En vigueur :

20 avril 2016
6 juillet 2016

Adoptée.

2016-07-R5093 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit levée. Il est 20h 30.

Adoptée.

M. Neil Gagnon
Maire

Mme Mariette Rochon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

